|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | cgtform | **La Formation syndicale Cgt**  Espace revendicatif  263, rue de Paris  93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.22 | | Courriel : [Activite-retraite-prevoyance@cgt.fr](mailto:Activite-retraite-prevoyance@cgt.fr)  Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> | |   **Retraite – Enjeux et bataille revendicative** Population syndicale concernée : Les camarades en charge du dossier retraite ou susceptibles de le devenir, les membres des commissions protection sociale de leur organisation professionnelle ou territoriale, les administrateurs des régimes de retraite, des institutions de sécurité sociale (Carsat, …), des institutions de retraite complémentaires, et des groupes de protection social en général. Le contexte qui amène à faire de la formation : La question des retraites revient au premier plan avec la perspective d’une réforme systémique établissant un régime par points, avec la même valeur de point dans toutes les caisses de retraites. Cette réforme prévue pour 2019 s’inscrit dans la continuité des réformes paramétriques précédentes, mais change aussi la donne en unifiant les régimes existants, sans établir directement un régime unique. Poursuivre et accentuer la baisse des pensions engendrée par les réformes paramétriques dans le nouveau système est un des enjeux de la réforme.  Cette perspective, dont nous souhaitons l’échec, nous contraint à nous réapproprier ce qu’est l’objectif d’un système de retraite, à nous réinterroger sur le fonctionnement concret des régimes et leurs techniques de gestion possibles (annuités, points comptes notionnels), sur la place de la redistribution et de la solidarité, sur la gouvernance démocratique de la retraite, sur les notions de répartition et de capitalisation ou de prestation et cotisation définies. Les objectifs de formation : Les salariés, mais aussi de plus en plus de retraités, se tournent vers nous en espérant obtenir des réponses à leurs préoccupations. Pour qu’elles soient autant de prétextes à engagement dans l’action revendicative, il nous faut plus de militants en mesure de porter les dimensions revendicatives du dossier retraite.  Pour répondre aux nombreuses interrogations des salariés et retraités, pour impulser les mobilisations nécessaires, il est impératif d’avoir dans nos différentes organisations territoriales et professionnelles des camarades en capacité de traiter ces questions, à la fois d’un point de vue politique, mais également avec une maîtrise de quelques notions et définitions.  Retraite et sécurité sociale, rôle des administrateurs, comparaison avec les grands pays européens, trajectoire des réformes en cours, enjeux du financement et propositions alternatives de la CGT, c’est à partir d’une réflexion transversale et partagée que chacune et chacun saura mieux construire son action propre.  Nous avons une autre obligation importante qui est d’assurer le renouvellement des mandats d’administrateurs dans différentes caisses de retraite en respectant le cadre que nous nous sommes donné avec la Charte des élus et mandatés. À la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :  * Maîtriser les notions de base de la retraite : annuités, points, cotisations /prestations définies * Synthétiser les conséquences des réformes passées * Synthétiser les objectifs de la réforme systémique * Tenir une réunion d’une ou deux heures sur la réforme dans un cadre syndical ou avec les salariés, en pouvant répondre aux questions en débat  Les thèmes abordés :  * Les notions de base et l’état des lieux des systèmes de retraite en France et en Europe * Le bilan des réformes en France et en Europe * Le financement et la gouvernance * Les dispositifs de solidarités et la redistribution * La démarche de la CGT et ses propositions  Les prérequis à cette formation : Formations des niveaux 1 et 2 souhaitées.  Les administrateurs des conseils d’administrations des régimes et des institutions de sécurité sociale sont supposés avoir acquis les pré-requis nécessaires dans le cadre de leur mandat. Évaluations prévues : En fin de stage.Forme et durée de l’action de formation  * Animateur.rice.s : Gilles Oberrieder, conseiller confédéral retraite * Intervenant.e.s : Pierre-Yves Chanu (vice-président du fonds de réserve des retraite), Antoine Rémond (expert en retraite et protection sociale), Jean-Louis Butour (conseiller confédéral retraite) * Durée(s) selon la description ci-dessus : 5 jours * Date(s) : du 8 au 12 avril 2019 * Lieu : Courcelle sur Yvette | | |
|  | | |